

La PMI hors les murs à la rencontre des femmes et familles à la rue**1. L'innovation en une phrase**

La PMI de Paris accompagne et intègre rapidement dans un parcours de suivi de grossesse les femmes enceintes à la rue et mène des actions d'accompagnement et de prévention pour les familles à la rue.

2. Mots clés :

Enfance – Solidarité – Prévention – Santé -

3. Le besoin

Les vagues migratoires massives et le nombre croissant de sans-abris à Paris appellent des actions « hors les murs » car les situations de grande vulnérabilité provoquent un risque accru de naissances prématurées, de césariennes et de nouveaux nés de petit poids.

4. Les objectifs

- Favoriser l'inscription en maternité des femmes enceintes sans domiciliation et sans couverture sociale.
- Permettre un suivi médical de la femme enceinte et de la jeune mère.
- Protéger les enfants : premières consultations et vaccinations.
- Accompagner la maternité et la parentalité.
- Faire de la prévention autour de la sexualité, la contraception.

5. Description de l'innovation***Qui :***

Les Sages-femmes, puéricultrices du service de PMI en partenariat avec le Samu Social, l'Unité s'assistance des sans-abris (UASA) de la ville, et les associations gestionnaires des ESI (espace solidarité insertion) familles, CHU et CHRS : Emmaüs, Aurore, le Centre d'action sociale protestant (CASP) et l'association Coallia.

Pour qui :

Les femmes, les familles et les enfants à la rue qui bien souvent n'ont pas de couverture sociale.

Quoi :

La PMI de Paris se mobilise en dehors de ses centres de PMI, pour assurer un suivi des grossesses des femmes et des bébés à la rue et accompagner à la parentalité.

Une sage-femme intervient dans les maraudes avec l'UASA pour repérer les femmes enceintes qui sont à la rue.

Une sage-femme est présente une demi-journée par semaine dans chacun des deux espaces solidarité insertion familles (ESI)

- Présence du service Accompagnement des femmes vers un suivi de grossesse à l'hôpital,
- Inscription en maternité,
- Orientation vers les centres de PMI pour organiser les consultations des bébés et leur vaccination,
- Organisation du rendez-vous post-natal,

Des actions de prévention sont également entreprises :

- Ateliers sur la sexualité, la contraception, la relation femme-homme.
- Accompagnement à la parentalité

Dans les centres d'hébergement d'urgence :

- Présence de sage-femme au pôle santé du CHU pour migrants à Ivry (ouvert en janvier 2017 par Emmaüs solidarité) deux demi-journées par semaine pour organiser le parcours de suivi de grossesse dans les maternités dans un délai raisonnable et sinon organisation de consultation et échographie dans les Centre de planification de la Ville de Paris.
- Accompagnement à la parentalité : mise en place d'une permanence parent-enfant autour du jeu, animé par deux puéricultrices dans les CHU - CHRS toutes les 3 à 4 semaines sur 5 territoires.

Quand : mise en place en mai 2016

6. Les moyens humains et financiers

Il s'agit uniquement d'un redéploiement des moyens humains du service de PMI et du recrutement d'une sage-femme (catégorie A de fonction publique territoriale).

7. L'évaluation de l'innovation

Impact :

- Entretiens et consultations individuels : 170 consultations de médecins avec un travailleur social pour les femmes et familles à la rue ; 280 situations traitées par la sage-femme : 190 femmes étaient enceintes et les trois quart ont pu bénéficier d'une inscription en maternité et/ou d'examens médicaux dans des structures gérées par la Ville (centres de planification).
- Bilan des ateliers collectifs : 140 participants (dont 6 hommes) aux ateliers mis en place par la sage-femme sur les thématiques suivantes : santé des femmes, contraception, relations homme/femme, périnatalité, nutrition du jeune enfant, allaitement. 300 personnes ont pu bénéficier des permanences parent-enfant tenues par les puéricultrices de PMI dans les CHU-CHRS.

Évolution :

permanente en fonction des nouvelles structures d'urgences qui ouvrent. Mobilisation souple et réactive des professionnels de PMI face à une situation d'urgence humanitaire.

Contact :

Elisabeth Hausherr, Sous-directrice de la planification de la PMI et des familles
01 43 47 78 23

Elisabeth.hausherr@paris.fr